

Nous pensons avoir établi un ensemble clair et durable de règlements qui, équitables, fournissent les encouragements appropriés. Une réaction positive et constructive des gouvernements provinciaux permettra de mener à bonne fin la tâche difficile d'acheminer les nouvelles réserves pétrolières et gazières vers les marchés.

Mon temps de parole tire à sa fin, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais formuler une dernière observation avant de reprendre mon siège.

M. Bawden: A propos de Pétro Canada.

M. Macdonald (Rosedale): Exactement. Pour une fois, le député de Calgary-Sud (M. Bawden) a raison. J'aimerais rassurer ceux qui s'inquiètent de la réduction des crédits affectés à Pétro Canada dont il est question dans l'exposé budgétaire. Cette réduction n'influe en rien sur les engagements que nous avons pris à l'égard de Syn-crude, mais uniquement sur les fonds de gestion de cette société. Elle correspond au retard indu, comme on a dit, à faire adopter la mesure par le Parlement et équivalait à environ 5 millions de dollars sur les prévisions établies précédemment à 15 millions. En d'autres termes, la société disposera de 10 millions jusqu'à la fin de l'année pour entreprendre ses activités.

J'aimerais terminer en faisant observer encore une fois que les ententes auxquelles nous en sommes arrivés pour l'établissement du prix du pétrole et du gaz naturel constituent le fruit d'entretiens intensifs et un compromis intervenu surtout entre la principale province productrice et le gouvernement du Canada. En outre, les mesures fiscales qui sont prises en rapport avec le fonds de péréquation nous donnent les moyens de maintenir un prix uniforme du pétrole dans tout le Canada, et en particulier, tout comme les gouvernements l'on fait, en choisissant l'usager ultime de cette denrée en particulier, c'est-à-dire l'essence, comme la personne qui est la mieux en mesure d'encaisser ce coût accru.

Une voix: Tout à fait régressif.

M. Macdonald (Rosedale): Le député soutient que c'est une mesure tout à fait régressive. Je me réjouis de voir que le chef de l'opposition (M. Stanfield) nous a rejoints en se faisant l'auteur du slogan réclamant le retour de la taxe de vente, mais je suppose qu'on pourrait le qualifier également de totalement régressif en tant que chef de son parti.

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, le ministre permettrait-il une question?

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Il faudrait le consentement unanime de la Chambre puisque nous avons déjà dépassé le temps de parole accordé au ministre. De fait, j'ai autorisé certaines interventions au cours de son discours. La Chambre consent-elle à ce que le député pose une question?

Des voix: D'accord.

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, le ministre a parlé du taux de redevance de 50 p. 100 mentionné par le ministre du gouvernement de l'Alberta. Est-il exact, comme on le mentionnait dans les journaux d'hier, que le gouverne-

Budget—L'hon. D. S. Macdonald

ment fédéral et le gouvernement de l'Alberta s'étaient auparavant entendus pour limiter à 50 p. 100 toute augmentation des redevances de l'Alberta sur le prix accru du pétrole brut? Si oui, le ministre voudrait-il nous dire si des ententes semblables ont été conclues avec les gouvernements de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, il serait faux de dire qu'il y a eu accord à ce sujet. Avant la conférence des premiers ministres, en avril, le premier ministre de l'Alberta et les ministres ont indiqué ce qu'ils considéraient comme un changement approprié dans la politique fiscale fédérale et fait savoir qu'ils consentiraient à modifier les dispositions relatives à la redevance. Il n'y a pas eu d'entente là-dessus, mais les mesures prises par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de l'Alberta et les intentions qu'il a annoncées à cet égard semblent indiquer qu'il se conforme réellement à l'intention exprimée par les premiers ministres. A ma connaissance, il n'y a pas eu de telle expression d'intention de la part ni du premier ministre de la Saskatchewan, ni du ministre de la Saskatchewan ni du gouvernement de la Colombie-Britannique. Il n'y en a pas eu, pas plus qu'il n'y a eu avec le gouvernement albertain quelque chose qui ressemble à un accord.

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement fédéral a cherché à conclure un accord semblable avec la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, compte tenu, notamment, de l'intention annoncée par le gouvernement de stimuler de nouvelles explorations avec la hausse de prix? Comme dans la plus récente augmentation du pétrole brut, je parle ici de la Saskatchewan, la totalité de cette hausse est affectée au trésor provincial plutôt qu'à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnements, je demanderais au ministre quels efforts on a faits et pourquoi il a été impossible de parvenir à une entente qui aurait accru les redevances, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique?

M. Macdonald (Rosedale): Que le député sache que ni le gouvernement fédéral, ni celui de l'Alberta ou d'une autre province n'ont conclu une entente quelconque à la suite de soi-disant négociations fiscales. Il n'y a eu aucun accord dans ce sens-là et je ne pense pas qu'il faille s'attendre à la conclusion d'une telle entente.

M. Bawden: Pourquoi pas?

M. Macdonald (Rosedale): Le gouvernement de l'Alberta, tout comme le ministre des Finances, est d'avis que cela relève de la fiscalité et que ni le ministre ni le trésorier de l'Alberta n'est autorisé à entamer des négociations dans ce domaine particulier. Nous avons toutefois eu de longues discussions et le gouvernement albertain a exprimé son intention d'aller au fond de la question. Nous avons fait remarquer aux gouvernements de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan que leurs politiques en matière de redevances étaient inopportunes et qu'elles nuisaient à l'industrie du gaz naturel, en Colombie-Britannique, et à celle du pétrole en Saskatchewan. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en dépit du sérieux désaccord exprimé non seulement par le gouvernement fédéral mais aussi par de nombreux autres observateurs canadiens, les provinces susmentionnées n'ont pas pour autant changé leur attitude.